



9 novembre 2010 :

Le percement d'un tunnel entre Saint-Lazare et La Défense : quel tracé ? quels travaux sur quelle durée ? quelles contraintes ?



Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest
de Saint - Lazare à Mantes-la-Jolie, via La Défense et Nanterre

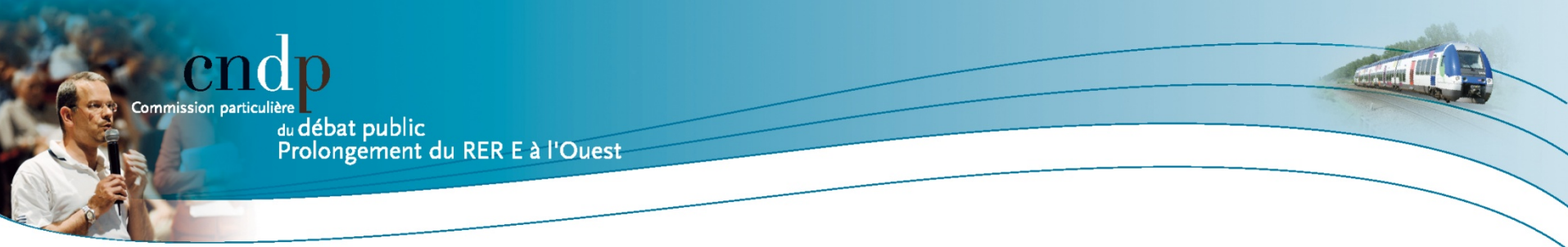
1^{er} octobre - 19 décembre 2010



Annick LEPETIT

Députée et Conseillère de Paris

Adjointe au maire de Paris chargée des déplacements, des transports et de l'espace public



cndp

Commission particulière

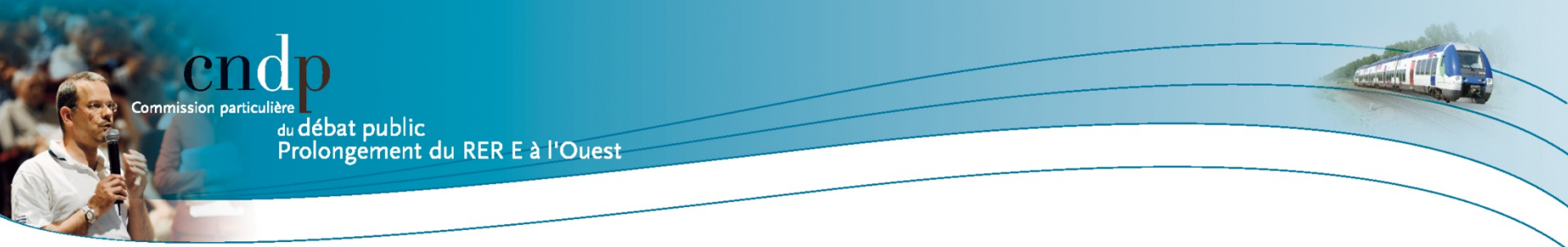
du débat public

Prolongement du RER E à l'Ouest

Michel GAILLARD

Président de la Commission particulière du débat public (CPDP)

sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest



cndp

Commission particulière

du débat public

Prolongement du RER E à l'Ouest

Le déroulement de la réunion

Présentation des principes et des caractéristiques du **débat public**

Présentation du **projet** par RFF et le STIF

Echange et débat – questions écrites et orales au maître d'ouvrage

Clôture de la réunion



Qu'est-ce qu'un débat public ?

➤ *Le cadre réglementaire :*

- *code de l'Environnement*, articles L 121-1 à L 121-15

➤ *L'objectif :*

- faire **participer** le grand public à l'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national

en amont de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser,

- **entendre** les avis et propositions du public,

- les **faire connaître** au maître d'ouvrage et au public.

➤ La Commission Nationale du Débat Public

- autorité administrative **indépendante**,

- saisie par les maîtres d'ouvrage des **grands projets d'aménagement**,

- organise ou non un débat public.



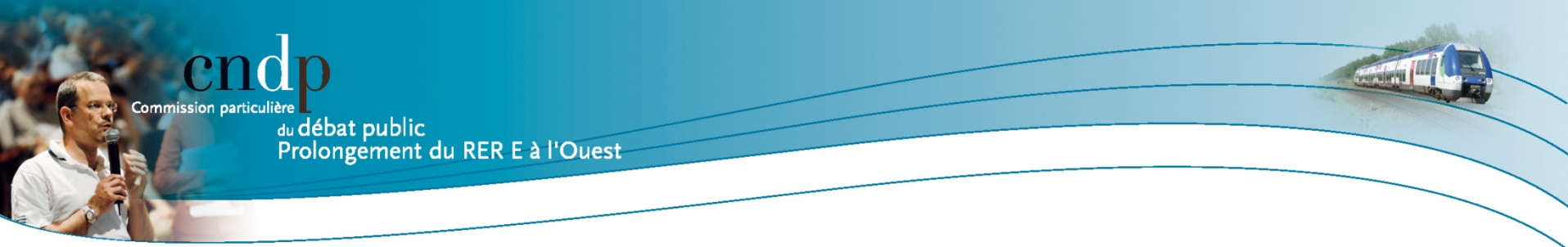


Pourquoi un débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest ?

- **saisine** de la CNDP par le STIF et RFF le 18 décembre 2009
- **décision** d'organiser un débat public le 3 février 2010 reposant sur trois critères :
 - 1) L'intérêt national du projet (lien avec l'axe Seine)
 - 2) Ses impacts sur l'environnement
 - 3) Les apports socio-économiques attendus pour les territoires desservis



L'articulation avec les autres projets ferroviaires franciliens sera évoquée au cours du débat.



Qui anime le débat ?

Une Commission particulière du débat public (CPDP)

- nommée par la CNDP pour la durée du débat
- indépendante et neutre

Elle est composée de **Michel GAILLARD**, président de la CPDP, **Marie-Françoise SÉVRAIN**, **Olivier GUÉRIN** et Bruno de **TRÉMIOLLES**.

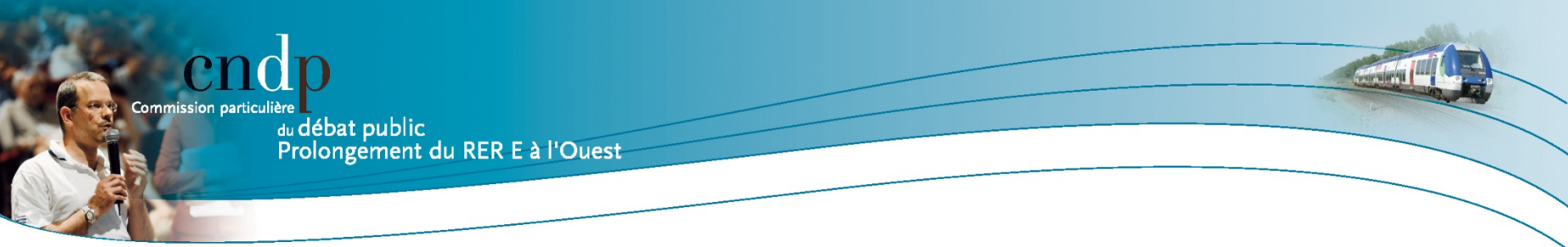
Sa mission :

- animer le débat public et veiller à son bon déroulement selon trois principes :
 - a) **ouverture** à tous
 - b) **transparence** du débat et équivalence des participants
 - c) **respect** des règles d'un débat démocratique

Ses activités :

- diffuser l'information
- donner la parole au public
- rédiger un compte-rendu à l'issue du débat public





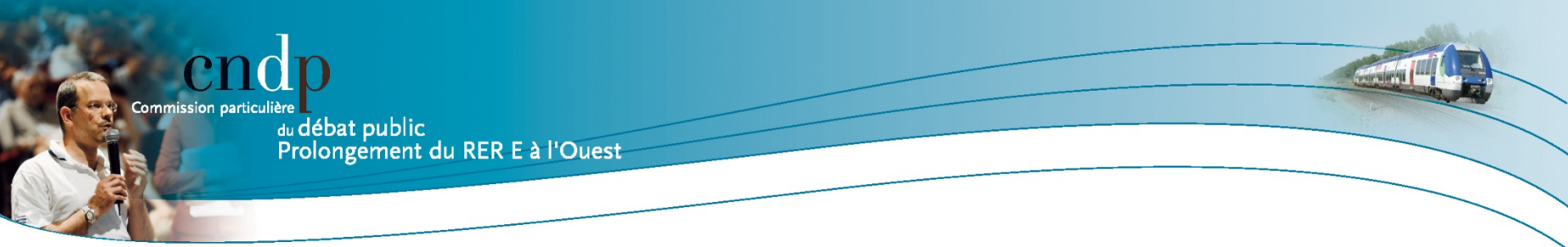
Comment la CPDP assure-t-elle l'information du public ?

- ✓ *La diffusion du dossier du maître d'ouvrage et de sa synthèse*
- ✓ *Des supports d'information spécifiques :*
 - *site Internet : www.debatpublic-rer-e.org, dépliant de présentation du débat public et du projet, lettre d'information électronique, Journal du Débat, panneaux d'exposition, « cahiers d'acteurs » rédigés par les personnes morales*
- ✓ *Une large campagne de communication et de mobilisation sur le territoire du projet*
- ✓ *Un partenariat avec les collectivités territoriales concernées par le projet*

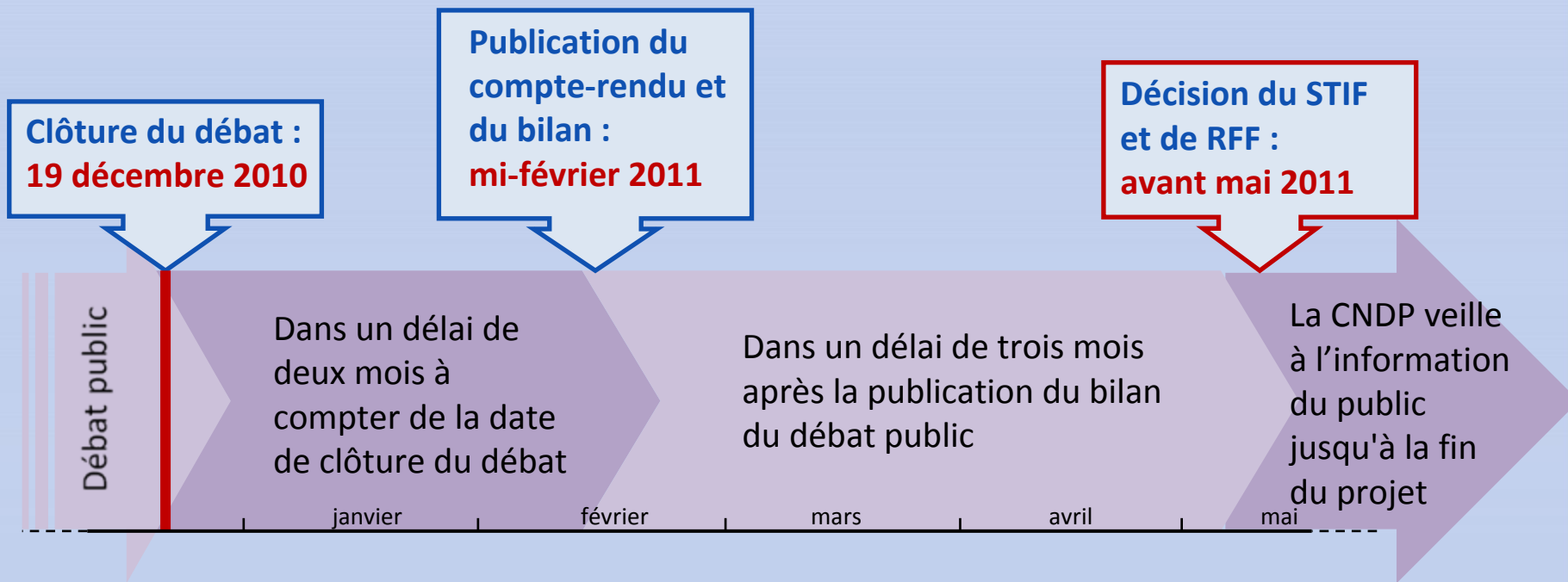


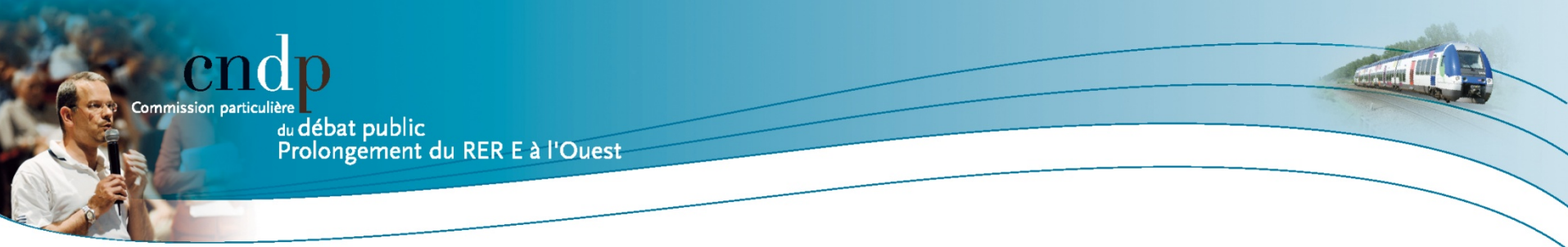
Comment participer au débat public ?

- . **LE SITE INTERNET DU DÉBAT** – *www.debatpublic-rer-e.org*
- . **LES RÉUNIONS PUBLIQUES**
- . **AUDITION PUBLIQUE à Cergy-Pontoise le 23 novembre**
- . **Organisation d'un ATELIER BRUIT**
- . **LES RENCONTRES AVEC LES USAGERS DANS LES GARES**
- . **LES CAHIERS D'ACTEURS** – pour les personnes morales



Que se passera-t-il après le débat public ?





Présentation du projet par RFF et le STIF

Sandrine GOURLET - STIF, responsable des projets ferrés

Christophe DENIAU - STIF, chargé de projets

Jean FAUSSURIER - RFF, directeur du projet EOLE - NExT

Rachid EL MOUNZIL - RFF, directeur adjoint du projet EOLE - NExT

Luc ROBERT - Transilien SNCF, directeur adjoint de la direction du développement



9 novembre 2010 :

Le percement d'un tunnel entre Saint-Lazare et La Défense : quel tracé ? quels travaux sur quelle durée ? quelles contraintes ?



Débat public sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest
de Saint - Lazare à Mantes-la-Jolie, via La Défense et Nanterre

1^{er} octobre - 19 décembre 2010



Prochaine réunion du débat public

Le jeudi 18 novembre, 17h30

à La Défense

Espace La Grande Arche,

Esplanade de La Défense

**RER E, Arc Express, Réseau de transport public du Grand Paris :
quelles gares à La Défense-Nanterre ?**

Réunion organisée avec les CPDP Arc Express et Réseau de Transport public du Grand Paris



Jean PIRAUD

Président du Comité technique de l'AFTES

(association française des tunnels et des espaces souterrains)